

INSTITUTION DE CHARITE

Nous trouvons dans un rapport présenté à la Législature par un comité spécial, des renseignements pleins d'intérêt sur les différentes sociétés et institutions charitables de la Nouvelle-Orléans. Ce qui caractérise principalement notre ville, c'est l'impénétrable charité de sa population; nulle part le pauvre ne reçoit plus de secours et ne rencontre plus de sympathie. Il est assisté de tous les côtés jusqu'à ce que les circonstances lui permettent de subvenir par son travail à ses besoins et à ceux de sa famille.

L'Asile d'orphelins connu sous le nom d'Orphan's Home a été fondé après la terrible épidémie de 1853. Il renferme 111 enfants qui vivent des offrandes de la charité et des secours de l'Etat. Cette institution est parfaitement administrée.

L'Asile catholique des orphelins de Ste Marie est situé dans le troisième district et renferme 304 enfants, de un à dix ans. L'ordre le plus parfait règne dans cet hospice qui se fait en outre remarquer par l'extrême propreté des salles et de ses cours. Les chambres sont bien aérées. L'établissement est administré par un conseil de directeurs. Les plus grands soins sont apportés à l'éducation morale et religieuse des enfants. Les frais d'entretien s'élèvent environ \$16,000 par an. Comme revenu, l'Asile reçoit annuellement \$2000 du Dr. Mercer et \$2,500 de la succession de feu S. Henderson. Le reste est fourni par l'Etat, la ville de la Nouvelle-Orléans et la charité privée.

Les religieux qui ont la direction intérieure de la maison viennent d'acheter, au prix de \$25,000, une ferme-modèle pour y enseigner l'agriculture et divers métiers manuels aux orphelins.

L'Asile des orphelins de la rue du Camp est un objet de touchante sollicitude de la part de la population orléanaise et de la Législature. Les pensionnaires de cette maison sont au nombre de 320; les plus âgées ont douze ans. Il y a des enfants de quelques mois seulement qu'il faut entourer de soins incessants. La sœur Régis, aidée de quinze religieuses, dévouées comme elle à la tâche qu'elles se sont imposée, dirige l'hospice avec une intelligence extraordinaire et un succès vraiment étonnant. Les orphelins sont parfaitement habillés et nourris; les dortoirs sont propres et aérés.

A douze ans, ayant épuisé le programme d'enseignement de l'Asile, les orphelins sont transférées à la maison d'industrie de Ste Elizabeth où leur éducation pratique est complétée. Le nombre des pensionnaires a tellement augmenté depuis qu'il a fallu établir un département distinct pour les nourrissons et fonder ailleurs une école. L'Asile se soutient au moyen d'une double subvention payée par l'Etat et la ville, du revenu d'une chapelle qui lui appartient, d'un legs fait par un des sœurs, du produit d'un jardin potager et de donations particulières. Des foires sont aussi organisées de temps en temps à son bénéfice. L'hospice doit en ce moment \$20,000.

La Maison du Bon Pasteur a été fondée au mois de février 1859. On y reçoit les femmes qui ont eu le malheur de s'égarer de la voie de l'honneur, que leurs faiblesses ou la trahison ont conduites à la prostitution, et qui, se repentant de leurs égarements, désirent se réconcilier avec Dieu et la société. Elles trouvent dans la retraite du Bon Pasteur un refuge assuré contre les entraînements du vice et les cruels dédains du monde. Ce qui retient beaucoup de malheureuses femmes dans les antres d'infamie où se consume leur ruine, c'est l'impossibilité de trouver ailleurs un asile. La Maison du Bon Pasteur leur est ouverte; soixante-quatre femmes y ont déjà été reçues. L'hospice est placée sous l'intelligente direction de sœur Marie.

L'Asile israélite des veuves et des orphelins indigents a été fondé en 1853 et compte dans ses salles 57 enfants dont 29 filles et 28 garçons. Il reçoit \$650 de la ville et a une liste de 260 souscripteurs qui paient \$12 par an chacun. Pour le reste il dépend de la charité publique.

L'Asile des orphelins catholiques allemands de St. Joseph, situé dans le quatrième district, renferme 135 enfants dont 96 filles et 66 garçons. Les uns et les autres apprennent des métiers qui doivent plus tard leur permettre de gagner honorablement leur vie. On en fait sortir les garçons à 14 ans, après leur avoir

trouvé de bonnes places hors de l'établissement. La ville de la Nouvelle-Orléans donne \$14 par an par enfant à l'Asile, qui reçoit en outre une certaine quantité de viande des bouchers. Le pain se fait dans la maison où l'économie la plus rigoureuse est mise en pratique.

La Maison d'Industrie de Ste Elizabeth, dirigée par la sœur Angelina, renferme 110 jeunes filles, âgées de douze ans. Elle a été fondée en 1855 comme annexe de l'Asile de la rue du Camp. A douze ans, comme nous l'avons déjà dit, les orphelins sortent de l'hospice pour passer à la maison d'Industrie où elles s'appliquent à des travaux d'aiguille et acquièrent divers talents qui doivent plus tard leur être utiles. L'établissement doit \$17,000. La supérieure croit que si on lui fournissait les moyens d'éteindre cette dette, la maison pourrait, par les travaux des pensionnaires, suffire à ses besoins.

L'Ecole industrielle du troisième district, établie par les sœurs de la Sainte-Croix, et connue sous le nom d'Ouvroir de l'Immaculée Conception, entretient et instruit soixante-dix orphelins qui y apprennent à coudre, à faire la cuisine, à blanchir, etc. Cette institution, que dirige admirablement la sœur Alphonse, la supérieure, ne reçoit pas de secours de l'Etat et ne possède aucun revenu: elle est soutenue par la charité publique.

La Société de secours des orphelins du quatrième district existe depuis 1820. L'hospice renferme 67 enfants, âgés de 1 à 18 ans, et possède des propriétés dont il pourrait tirer parti.

Les Dames de la Providence du troisième district ont fondé un hospice qui compte à cette heure 92 pensionnaires des deux sexes. La maison pourrait en recevoir d'autres, si les directrices avaient les moyens de les soutenir. L'Etat ne reçoit pas de secours de l'Etat depuis plusieurs années.

L'Asile Ste-Anne, fondé en 1853, renferme 81 veuves et 29 enfants. L'édifice a été construit au prix de \$60,000, par le Dr. Mercer, qui en a fait don à la Société et qui lui a donné le nom de Ste-Anne, en mémoire de sa fille, morte peu de temps auparavant, et qui s'appelait Anna.

La société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane a été incorporée en 1856; elle distribue généreusement des secours aux indigents et mérite de prendre place parmi les institutions charitables de la Nouvelle-Orléans.

Tout le monde connaît l'histoire de l'hospice de Charité de la Nouvelle-Orléans; cet établissement appartient à l'Etat depuis 1830—Abail.

INFLUENCE DU PRINTEMPS.—Voici les jours d'hiver terminés, et le printemps donne à la nature et à tous les êtres vivants cette secousse énergique qui n'est pas sans danger et dont l'hygiène prophylactique se préoccupe de plus en plus. Les doux et perfides soleils du printemps ne doivent être acceptés qu'avec précaution. J'ai souvent, dit un savant, entendu des hommes forcés à être sédentaires se plaindre de ce que leurs occupations, leurs travaux ou leurs fonctions les retenaient dans leur cabinet par un beau soleil de mars ou d'avril et avec un air tiède et invitant à la promenade du bois de Boulogne. Ils méconnaissent les soins de la bonne Providence, qui les préserve ainsi de bien des influences dangereuses. L'Académie des Sciences, qui regrette et regrettera longtemps le baron Thénard, le compterait sans doute encore parmi ses membres, sans une imprudence de ce genre qui a triomphé de la vigoureuse constitution de cet homme de bien et de science.

Observons que l'influence occulte du printemps agit même sur les substances non vivantes, comme les liquides fermentescibles, certains produits végétaux et même quelques substances chimiques. Y aurait-il là l'indice d'un agent encore inconnu à la science, comme l'étaient le magnétisme et l'électricité dans les siècles passés?

L'OREILLE.—Voyez le rang obscur que les hommes ont assigné à l'oreille: cet organe si essentiel de la machine humaine. Quand nous passons en revue les détails de quelque perfection corporelle, vous souvient-il que nous nous soyons jamais occupés de l'oreille? Nous disons: "Où les jolis petits pieds!... oh! les beaux cheveux!... quels yeux!... quelles mains!...—doigts de rose, épaules d'albâtre, lèvres de corail, dents d'ivoire, sourcils bien arqués, nez grec ou à la Roxelane, etc. Enfin, il n'est pas une partie du corps qui n'ait obtenu son épithète admirative, sa flatteuse méta-

phore, pas un organe qui n'ait exercé l'imagination des poètes: l'oreille seule est constamment oubliée. Les poètes et les romanciers traitent l'oreille comme si elle n'existait pas. C'était bien la peine d'en avoir deux!—L'ingratitude humaine est d'autant plus flagrante ici, que la langue ne s'est pas fait scrupule d'emprunter à l'oreille une multitude de locutions: "se faire tirer l'oreille,"—"ventre affamé n'a pas d'oreille,"—"les murs ont des oreilles,"—"avoir la puce à l'oreille," etc.—Et l'oreille est obligée de tout souffrir et se taire... sans murmurer!... Voyez sa contenance philosophique! pendant que la bouche se crispe ou se dilate, que les joues se gonflent, que le front se plisse, que les yeux lancent des éclairs, que les cheveux se hérissent, que le nez s'allonge, cette pauvre oreille reste immobile, calme, impassible.

L'œil a la faculté de se fermer spontanément quand un objet lui déplaît; la bouche se clôt à volonté; mais cette malheureuse oreille est forcée de recueillir tous les bruits qui traversent l'air, d'accepter tous les infâmes charivaris qu'on se plaît à lui faire. Pauvres oreilles! que de faux serments, que de fausses notes, que de mensonges, que de palinodies, que d'absurdités, que de vilénies, que de plates proses, que de méchants vers, que de cuirs, que de barbarismes n'êtes vous pas forcées d'endurer dans le cours de la vie humaine! Et pour comble d'infortune, le romancier vous néglige, le poète vous méconnaît, l'amoureux vous dédaigne! n'est-ce pas une injustice cruaute? En vérité, nos poètes, nos romanciers et nos amoureux mériteraient qu'on leur frottât les oreilles.

RECETTE POUR SE FAIRE AIMER.—Une jeune personne de notre connaissance, qui n'a pas besoin de talisman pour attirer autour d'elle une foule d'adorateurs, a eu dernièrement la fantaisie de consulter une diseuse de bonne aventure de passage dans cette ville, et de lui demander s'il y avait un secret pour se faire aimer. La sorcière lui a délivré moyennant finance, la recette suivante, que nous consignons ici pour le bénéfice des jeunes filles que la nature n'a pas accablées:—La première chose à faire est de découvrir si vous avez ou non une rivale dans le cœur de l'homme dont vous voulez captiver l'amour. Si vous avez une rivale, procurez-vous un cheveu de sa tête, pris le vendredi; mouillez-le d'eau de pluie et couvrez-le de cendres de chêne. Prenez ensuite une mèche de cheveux de l'objet aimé, coupée dans le plein de la lune; si l'être préféré est un brun, il faut que la mèche contienne au juste cent cheveux; s'il est blond, cinquante. Mouillez cette mèche de vos larmes. Puis coupez, à la nouvelle lune, une mèche de vos propres cheveux; si vous êtes une brune, la mèche doit être de vingt-quatre cheveux; si vous êtes blonde, de trente. Arrangez-vous de manière que les lèvres de votre amourette la touchent deux fois. Enfin, mettez les cheveux d'homme dans votre botte droite, et les cheveux de femme dans votre botte gauche; portez-les ainsi trois mois, ayant soin de les retirer chaque soir et de les placer sous votre oreille. Si au bout de cette épreuve, l'objet de votre flamme n'est pas à vos genoux, il n'y a plus d'espoir et vous pouvez vous résigner à coiffer Sainte-Catherine.

A QUOI RESSEMBLE UN ENFANT NOUVEAU NÉ.—Il est universellement admis que le nouveau-né est toujours l'image du père. Un enfant charmant, quoique terrible, rectifiait un jour cette grave erreur:—le ciel venait de donner "un petit frère" et la famille nageait dans la joie. La mère attribuait au nouveau-né une ressemblance paternelle, tandis que le père soupçonnait galamment que c'était tout le portrait de celle qui l'avait porté—"Et toi, Léon," demanda-t-on à l'aîné, "à quoi trouves-tu que ressemble le petit?"—"Moi," dit Léon, après avoir regardé l'objet de la discussion avec une attention réfléchie, "je trouve qu'il ressemble à une tomate!"—"Drole," cria le père.—"Pauvre petit!" soupire la mère.—Et la discussion en resta là. La vérité avait parlé par la bouche de l'enfant.

UNE DATE FATALE.—Le 16 a été une date remarquable pour John E. Cook, qui a été exécuté à Charlestown pour avoir pris part à l'échafaudage de Harper's Ferry. En effet, ce malheureux jeune homme était né le 16 mai 1830 et son enfant est né le 16 juillet de cette année. C'est le 16 octobre qu'éclata l'insurrection de Harper's Ferry. Cook a été condamné à mort le 16 novembre et exécuté le 16 décembre.

EN QUÊTE DE MARI.—Ou lit dans le Scaphandre de Marseille:

"Une quinzaine de jeunes filles, pres que toutes d'origine alsacienne, sont arrivées à Marseille sous la conduite d'un honorable chaperon, qui les emmène dans les régions lointaines de l'ouest des Etats-Unis, où il y a, assure-t-on, en ce moment disette complète de jeunes femmes. Ces jeunes filles doivent trouver dans leur pays d'adoption une existence assurée en se mariant avec de riches colons de ces lointaines contrées."

—Un brave Marseillais, voulant juger des progrès de son fils, jeune élève de huitième, lui faisait subir un examen de grammaire. —Combien y a-t-il d'assents? lui demanda-t-il. —Trois, p'pa. —Tu es sûr qu'il n'y en a que trois? —Oui, p'pa. —Et... qui sont? —L'assent aigu, l'assent grave, l'assent circouflexe. —Et l'assent de Marseille, petit bruté, pourquoi donc que tu le comptes?

AVIS.

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR DU NEUVIÈME DISTRICT JUDICIAIRE.—PAROISSE DE LA POINTE COUPÉE. Arthur Adams vs. Smarr.—No. 2,338.

EN vertu de et pour satisfaisaire à un writ de saisie et vente lancé dans la cause ci-dessus intitulée, et à moi adressé par l'Honorable Cour du 9me District, dans et pour la paroisse et Etat susdits, pour satisfaire à la demande du plaignant et aux frais, j'ai saisi et j'offrirai en vente publique, à la Maison de Cour, le

Samedi, le Teme jour d'Avril 1860. A 11 h. a. m., tous les droits, titres et intérêts que le défendeur a dans et à ladite propriété ci-après décrite, savoir:

UN MORCEAU DE TERRE situé en cette paroisse de la Pointe-Coupée, borné sur la ligne supérieure par la terre appartenant antérieurement à Emile Enché et maintenant à Wm L. Brown, sur la ligne inférieure par la terre de Brooks, maintenant en la possession de A. Fisher, et au nord par la Vieille-Rivière.

Termes et conditions de la vente: Comptant, avec estimation. SEVERIN PORCHE, Shérif. Pointe-Coupée, 3 mars 1860.

ATTENTION!

AUX HABITANTS COTONNIERS. Presse à Coton! PRESSE A COTON!!

Le Soussigné vient d'acheter la patente de la Presse à Coton en Fer, brevetée, à MM. W. F. et C. J. Provoost, pour les paroisses Pointe-Coupée, Est et Ouest-Félicitana.—Cette presse est reconnue comme étant de beaucoup supérieure à toutes celles en usage jusqu'à ce jour, soit par son habileté, sa force, son élégance, sa durée, le peu de place qu'elle occupe, etc., etc., et est la même qui fut adjugée le 17/18 de l'Etat, dans le Mississippi en 1858. Le nombre de ces machines vendues dans les Etats à coton, est fabuleux, ce qui démontre ses avantages.—Le prix est des plus modérés.—Sa force est celle du vit et levier combiné.

Ceux qui désirent voir ces machines, soit par curiosité ou pour faire des achats, n'ont qu'à se rendre à Bayou-Sara, où le soussigné expliquera avec plaisir tous les détails de cette presse, qu'il fera manœuvrer devant le public.

Le soussigné étant charpentier et quin valet de profession, placera lui-même, chez l'habitant chaque presse qu'on voudra bien lui acheter. Avec cette machine, qui est de très-petit volume, on peut presser plus de 40 balles de coton par jour, quelles qu'elles soient. En sortant de cette presse, les balles de coton étant serrées et réduites à leur plus petite grosseur, l'habitant aura non-seulement moins de fret à payer, mais en arrivant en ville, les balles de coton pourront être directement expédiées en Europe, sans avoir besoin d'être représentées à la Nouvelle-Orléans. Tant d'avantages ne manqueraient pas d'attirer l'attention des planteurs de coton. H. TENNEY, à Bayou-Sara.

DR. G. H. CASTLETON

Medecin Chirurgien. Etablissement d'une manière permanente sur l'habitation de M. GEORGE McCAUSLAND, le Dr. CASTLETON sollicite le patronage du public, et s'empresse de se rendre à l'appel des personnes qui voudront bien se confier à ses soins. L'accident dont il a été victime, il y a quelques jours n'offre aucune suite fâcheuse, et il pourra se peu de jours reprendre l'exercice de sa profession. Pointe-Coupée, 14 Janvier 1860. 4f.

AVIS.

JE SOUSSIGNE, informe mes amis et le public en général que je continue, pour mon compte, le même genre d'affaires que l'ancienne maison Graugnard & Cie, que je suis chargé de la liquidation. Toutes les personnes à qui est dû par la maison Graugnard & Cie, ainsi que celles qui lui doivent voudront bien s'adresser à moi pour le règlement. Pointe-Coupée, le 31 Janvier 1860. 4f. ADOLPHE GRAUGNARD.

AVIS.

LA SOCIÉTÉ existant précédemment entre les Soussignés sous la raison sociale Graugnard & Co., est, à partir de ce jour, dissoute par consentement mutuel. Pointe-Coupée le 31 Janvier 1860. 4f. ADOLPHE GRAUGNARD. HENRY RENE.

À VENDRE.

UNE paire de CHEVAUX bai, âgés de 6 et 7 ans et de 16 1/2 mètres de hauteur, très doux et bien dressés à la voiture, garantis sans défaut. Une jument poulainière, âgée de 7 ans 14 mètres de hauteur, pleine par Brown Back, étalon pur sang de M. ALPHEE MORGAN, et sa poulainière de neuf mois, couleur bai, issue du bel étalon de M. E. TURGET. S'adresser au bureau du Démocrate. Pointe-Coupée, 14 Janvier 1860. 4f.

AVIS.

LES personnes qui ont des réclamations contre M. James S. Hudson et frères, sont priées de les présenter à Jours Your avocat, Chemin Neuf, Pointe-Coupée, 27 Janvier 1860. ti.

À VENDRE OU À LOUER.

UN TERRAIN de la contenance de 63 arpens de superficie faisant face au fleuve Mississippi, situé dans l'endroit appelé le "Village," grande maison du Nouveau-Texas, avec une grande maison de deux étages, toutes les latitudes nécessaires, jardin, etc., etc., étant la dernière résidence de feu John T. Hunt. S'adresser à EUGÈNE OUBRE, Pointe-Coupée, 25 février 1860.

MACHINES A COUDRE

De la Manufacture DE MM. WEEDS, J. B. SLOAT & Co.

Le Soussigné étant l'agent et ayant en dépôt un grand nombre de ces machines, prévient le public qu'il n'y en a plus de ceux qui voudront bien l'honneur de leur confiance. Les premières (de Weeds), sont reconnues pour leur excellence à coudre les uns et les autres étoffes pour habitations. La réputation de celles de J.B. Sloat & Co. pour l'usage des familles, n'est que trop bien connue du public.

Elles sont faciles à diriger, en la simplicité de leur construction. La couture est celle du point de jennas et dessous (lock stitch), qui ne se détache jamais. Les coutures sont uniformes, les points réguliers et le tout avec grande économie de fil. Les machines vendues sont livrées en très-bon état et garanties.

Le soussigné réfère le public à MM. J.B. Lejeune, Volzé Hebert, Paul Pourciau, Narcisse Garmaiche, Hubert Patin fils, Léon Lessard, Vme. Vve. Landry, &c., &c., &c. THÉODOSE CHENIERET, agent à la Fausse Rivière.

Fausse Rivière, 19 nov. 1859. 9m.

MACHINES A COUDRE DE WHEELER & WILSON.



L'UTILITE de la Machine à Coudre pour l'usage des familles, n'est que trop connue du public. Une seule de ces Machines peut faire le travail de DIX DES FILLES ADROITES ET DES FILLES AGILES COUTURIÈRES.

La couture des Machines de Wheeler et Wilson est telle qu'on ne peut décrire, même avec les ciseaux, sans déchirer l'étoffe. Le point formé par ces machines et nommé en anglais lock-stitch, (ce qui pourrait se traduire ainsi bien par l'expression de point noué), est ainsi fait:

Nous offrons au public, pour qu'on puisse juger de la différence, le point formé par d'autres machines:



Ainsi que le point des Machines de Grover et Baker:



La couture faite par les machines de Wheeler et Wilson est exactement semblable des deux côtés de l'étoffe, et tout unie. (Voyez le premier point représenté ci-dessus.)

La supériorité de ces machines est telle qu'elles ont obtenu le suffrage de tous les juges compétents. Il suffira de consigner ici que, durant le cours de l'année 1858, elles ont, sans aucune exception, remporté les prix aux expositions des Etats dont les noms suivent:

- NEW YORK, à Syracuse. MISSOURI, à St. Louis. ILLINOIS, à Centralia. MISSISSIPPI, à Jackson. NEW-JERSEY, MARYLAND, à Baltimore. VIRGINIE, à Richmond. CALIFORNIE, PENNSYLVANIE, Pittsburgh. KENTUCKY, WISCONSIN, MICHIGAN, INDIANA.

Aussi bien que dans les villes de CHICAGO, ST. LOUIS, BALTIMORE, RICHMOND, SAN-FRANCISCO.

où elles ont été proclamées et reconnues comme supérieures à celles de Singer, Baker et Grover, Weeds, Sloats, Webster, Bartholf, et nombre d'autres, de divers genres.

Le "Cheval" (pièce qui produit l'ourlet) est le seul de ce genre, et s'est montré au-dessus de toute compétition.

Il se vend de ces machines un nombre fabuleux. On peut se former une idée du rôlement d'affaires de MM. Wheeler et Wilson, en remarquant que le capital investi dans leurs manufactures atteint le chiffre de \$1,000,000.

La contrefaçon ne pouvait manquer de faire concurrence à ces machines, les plus parfaites jusqu'à ce jour. Aussi les contrefacteurs et les imitateurs n'ont point fait défaut; une foule de machines ont été livrées au commerce, empiétant plus ou moins sur le brevet de MM. Wheeler et Wilson.

La contrefaçon la plus répandue est celle de G. B. Sloat & Co., déclarée telle par un décret de l'Honorable Taney, Juge en Chef de la Cour Suprême des Etats Unis, rendu dans le District de New York, en date du 16 février 1859.

Les Machines de Wheeler et Wilson sont vendues, avec toute garantie, au siège de la maison de MM. WEEDS, J. B. SLOAT & Co., 120 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Parti de chez M. VERONIQUE MARON, au Chemin Neuf, dans la nuit du Samedi au Dimanche, (5 et 6 de ce mois), un Cheval bai âgé d'environ 8 ans, ayant le pied droit de vant et celui de derrière blancs; le garrot haut d'environ 15 mains de hauteur.

Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le ramènera au bureau de l'Echo, Pointe-Coupée, 12 novembre 1859.

Chevaux, Mulets, etc.

LES personnes qui ont de longues années pour son expérience dans cette branche importante de commerce, vient de s'établir d'une manière permanente à la Pointe-Coupée, près du débarcadere du Ferry et en face de Bayou Sara. Il a été en ce lieu d'entretien de chevaux, mulets et de Chevaux de bât sur son baris près de Lexington (Kentucky). Il peut offrir au choix du public les plus beaux animaux de race, ainsi que les produits croisés des espèces les plus renommées du Kentucky, pour la taille et la force.

Atout: Bêtes à cornes (Durham et autre), Montons à longue laine, etc., race porcine de premier choix. SANFORD THOMPSON, Pointe-Coupée, 24 décembre 1859. 4f.

G. D. & E. BROOKS FABRICANTS & MERCHANTS

DE MM. WEEDS, J. B. SLOAT & Co. Cette maison, avantageusement connue depuis de longues années, a été succédant à l'ancien Rouze et à Bayou Sara (La.)

L'Etablissement principal est situé au coin de l'avenue Ridge et Grand, à Philadelphia (Pa.)

LE VILLAGE WAREHOUSE

Le Soussigné donne avis au public qu'il vient de construire un grand et commodé MAGASIN de Dépôt, et qu'il est prêt à recevoir, expédier et emballer tous produits, marchandises, colis et effets qu'on voudra bien lui confier.

Il sollicite la clientèle des habitants de l'Asile du Nouveau-Texas, du Raccourci et du public en général.—Son Magasin de Dépôt est près du Raccourci.

Tarif des Prix d'Emballage: Coton..... 10 cents par balle. Sucre..... 20 id. par boucaut. Mélasse..... 15 id. par baril.

Village, 23 juillet 1859. L. V. PORCHE

VIENNENT d'établir à l'Hermitage un Magasin de Depot. Un magasin de MARCHANDISES SECHES, GROCERIES, ETC., parfaitement approvisionné.

Il sont constamment à louer, à la disposition du public CHEVAUX ET VOITURES, à des prix très modérés.

Les sollicitent le patronage du public, et s'efforcent de satisfaire ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance. n-ff.

L. T. MADDUX, CARROSSIER. A Bayou Sara (La.)

A TOUJOURS EN VENTE. Dans son atelier, un assortiment complet de BUGGYS & BAROQUES, ainsi que des harnais de toutes façons, qu'il offre à un prix modéré à ceux qui voudront bien l'honneur de leur confiance.—Toutes sortes de réparations seront faites dans le plus court délai. 20 nov. 1858. L. T. MADDUX.

C. G. HALE, GEOMETRE, INGENIEUR ET ARPEUTEUR DE PAROISSE, SE charge de la location de brevets de terres des Etats-Unis dans l'Etat du Missouri et le Territoire d'Iowa.

Il se charge aussi de la vente et de l'achat de terres en commission. M. HALE a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public, que, ayant été nommé et commis par le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, il offre ses services à ses concitoyens en cette capacité.

Son domicile est sur le bord du fleuve à quatre milles du Chemin Neuf. Pointe-Coupée, 3 avril-tds. 10 av

A. SZABO, MARCHAND TAILLEUR A BAYOU SARA,

En sa Nouvelle Maison, située entre la résidence de Charles Hoffman, et le "New Livery Stables" de J. H. Henshaw, rue Principale. 9 oct

HENRY TENNEY, Charpentier & Menuisier A BAYOU SARA (Louisiane).

A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il tient constamment en main un assortiment complet de CERCEUILS METALLIQUES PATENTÉS de CRANE, à son Atelier, auprès de l'écurie de M. J. H. Henshaw, à Bayou Sara. M. DEMOUY est non Agent pour la vente de ces cercueils, dans la paroisse de la Pointe-Coupée; il en a toujours un assortiment complet en disponibilité. 10 avril H. TENNEY.

C. BOCKEL, SELLIER à Bayou-Sara (La.).

FABRICANT de Selles, Harnais, Brides, Fouets, Colliers, &c. Toutes commandes qui lui seront faites seront promptement exécutées; toute espèce de réparation sera faite avec soin et diligence—prix modérés. L'atelier est à l'encroûture Commerce et Saa. 20 nov. 1858. C. BOCKEL.

S. PARR, NEGOCIANT EN COMESTIBLES ET PRODUITS DE L'EST. BAYOU SARA (La.).

JOHN LAURANS, AVOCAT & CONSEILLER. Son Bureau est au No. 11, Exchange-Place, à la Nlle-Orléans.

W. H. COOLEY ENCANTEUR.

D. STOCKING, D. L. STOCKING, Pointe-Coupée, La. Bayou Sara, La. CHIRURGIENS-DENTISTES.

LES Docteurs D. L. et D. STOCKING sont prêts à se rendre à l'appel de tous ceux qui ont besoin de leurs services professionnels, dans n'importe quelle partie du pays.

Le Dr. D. Stocking peut toujours être vu à la demeure de M. P. M. Moore, à la Pointe-Coupée. 7ev-ly.

Machines à Coudre DE SINGLE AND LYON.

À VENDRE Aux prix de la Nouvelle-Orléans Par L. A. HUBERT, FAUSSE RIVIERE.

Le Soussigné ayant été nommé agent pour la vente de ces nouvelles machines améliorées, pour la paroisse de la Pointe-Coupée, les offre au public aux mêmes prix qu'elles se vendent à la Nouvelle-Orléans. Il sollicite les personnes qui veulent se procurer un bon article, de venir examiner ces machines avant d'acheter ailleurs. La machine à coudre de SINGLE & LYON, est unique pour la beauté, la force et l'élasticité de son point; la simplicité et la perfection de son mécanisme, obvie au bruit désagréable que font tant d'autres machines, et la rend en même temps facile à opérer et moins sujette à se déranger. Ces machines peuvent couvrir depuis la gaze la plus fine jusqu'au drap le plus épais.